Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Contrat de confidentialité

---
Par Alexandre 1982

Bonjour,

En phase de création d'entreprise je suis en discussion avec un sous-traitant.
J'espère pourvoir travailler avec lui pour:
Élaboration par son BE du dossier technique, de fabrication, ...
Fournitures de prototype
Fabrication de la série
Je vais lui fournir des elements techniques bien avancées pour qu'il puissent les utiliser pour cela.
Ma question est simple:
Comment puis je me protéger en empêchant qu'il puisse communiquer cela à un concurrent ou s'en servir pour travailler avec un concurrent qui pourrait être aussi lui-même
Est ce qu'un contrat de confidentialité suffit?
Dois je faire un contrat avec lui précisant que les livrables de sont BE seront de ma propriété ?
Autre ?

Merci

---
Par Alexandre 1982

Bonjour

Cela est senser m'aider en quoi?

---
Par Alexandre 1982

Cela ne répond en rien à mes questions...
Mais merci quand même